

Aménager les territoires ultramarins français

→ Quelles particularités ces territoires ultramarins présentent-ils ?
Quelles en sont les conséquences sur leur aménagement ?

CHIFFRES CLÉS

Les territoires ultramarins de la France

5 DROM

- Guadeloupe (385 000 hab.)
- Guyane (280 000 hab.)
- Martinique (355 000 hab.)
- Mayotte (255 000 hab.)
- La Réunion (850 000 hab.)

5 COM

- Polynésie française (277 000 hab.)
- Saint-Barthélemy (10 000 hab.)
- Saint-Martin (36 000 hab.)
- Saint-Pierre-et-Miquelon (6 000 hab.)
- Wallis-et-Futuna (12 000 hab.)

3 territoires à statut particulier

- Clipperton (**inhabité**)
- Nouvelle-Calédonie (325 000 hab.)
- TAAF : Terres australes et antarctiques françaises (**inhabitées**)

INSEE, 2021.

VOCABULAIRE

- **Biodiversité** : nombre d'espèces et d'êtres vivants sur un espace donné. La richesse biologique est sensible aux effets de l'activité humaine.
- **COM (collectivités d'outre-mer)** : elles regroupent d'anciens territoires d'outre-mer (TOM), ainsi que d'autres collectivités territoriales à statut particulier.

A Des territoires éloignés et spécifiques

1. La discontinuité géographique

• Très éloignés de la France métropolitaine, sous les tropiques ou dans les océans des régions polaires, les **territoires ultramarins** sont composés d'**îles ou d'ensemble d'îles de petite taille**. Seule la **Guyane** fait figure d'exception ; mais, bordée par l'océan Atlantique et par la forêt amazonienne, elle apparaît également très isolée du reste du continent américain.

2. Des paysages et un environnement remarquables

• Qu'ils appartiennent à la zone intertropicale ou aux régions polaires, ces lieux abritent une **biodiversité** exceptionnelle. Souvent volcaniques, les îles tropicales, comme les Antilles ou La Réunion, offrent des paysages paradisiaques. Elles constituent des **destinations touristiques prisées**, surtout par les habitants de la métropole.

• Cependant, **différents aléas affectent ces territoires** (cyclone, séisme, éruption volcanique, tsunami, tempête tropicale...) et peuvent avoir des conséquences catastrophiques. Le **changement climatique** et la **montée du niveau des océans** peuvent amplifier ces risques et la vulnérabilité des populations (ex. : érosion côtière).

B Une difficile intégration régionale

1. Des spécificités socio-économiques

- Le **niveau de développement** des territoires d'outre-mer reste **inférieur** à celui des autres régions de la France et de l'Union européenne.
- Leur économie est fortement **dépendante** des subventions nationales ou européennes et des prestations sociales. Elle est marquée par la **faiblesse des industries** et l'**importance des services**. Le **chômage** y est souvent élevé.

2. Des territoires localement attractifs

• Au cœur de régions faiblement développées, les territoires ultramarins français sont **des îlots de développement attractifs pour la population des États voisins** : le Surinam ou le Brésil pour la Guyane, les Comores pour Mayotte ou le Vanuatu pour la Nouvelle-Calédonie. Ces inégalités de développement engendrent des **flux migratoires régionaux**, en partie illégaux, vers les territoires français.

C Des territoires inégalement mis en valeur

1. D'importants déséquilibres spatiaux

- Les littoraux concentrent **l'essentiel des populations et des activités**. Dans les îles tropicales (Antilles, La Réunion), l'opposition entre les côtes « au vent », plus humides, et les côtes « sous le vent », plus accueillantes, reste marquée et explique les **inégalités de peuplement**.
- De manière générale, **les espaces intérieurs**, sous-peuplés, offrent un riche patrimoine naturel protégé et favorable au développement du **tourisme durable** (Guyane, La Réunion).

2. Des aménagements pour développer les territoires

- **Les infrastructures de transport** (ponts, aéroports, ports...), bien que parfois contestées, constituent des aménagements privilégiés : elles permettent **d'assurer les liaisons** entre les îles d'un archipel, avec les pays voisins et avec la métropole.
- Les aménagements ont également vocation à permettre le **développement du tourisme**, secteur d'activité fondamental pour l'économie des territoires ultramarins. L'avenir de ces territoires repose en effet sur le **développement de l'écotourisme**. Des **aménagements portuaires ou hôteliers** sont indispensables pour répondre à la demande internationale sans dégrader l'environnement.

VOCABULAIRE

- **Discontinuité géographique** : rupture géographique liée à la distance, un océan, une immense forêt...
- **DROM (départements et régions d'outre-mer)** : ces collectivités territoriales disposent du même statut qu'un département ou une région métropolitaine : les lois et les règlements français s'y appliquent.
- **Écotourisme** : forme de tourisme durable qui respecte, préserve et met durablement en valeur les ressources d'un territoire pour les touristes.
- **Territoires ultramarins** : territoires français situés en dehors du continent européen.

JE RETIENS AUTREMENT

Les territoires ultramarins français : des territoires spécifiques

Des spécificités géographiques

- **Discontinuité et isolement territorial**
 - Éloignement de la métropole
 - Archipels
- **Des territoires d'une grande biodiversité mais soumis à des aléas**
 - Forêt amazonienne, atolls et récifs coralliens, terres australes...
 - Cyclone, séisme, éruption volcanique...

Nécessitent ↓ ↑ Compensent

Des spécificités socio-économiques

- **Des inégalités de développement**
 - Avec la métropole
 - Avec les pays voisins
- **Des financements pour soutenir le développement local**
 - Aides de la métropole
 - Aides de l'UE
- **Territoires attractifs à l'échelle de leur région**

Nécessitent ↓ ↑ Compensent

Des territoires inégalement mis en valeur

- **Concentration des populations et des activités sur les littoraux**
- **Dans les îles tropicales déséquilibre entre les côtes « au vent » et les côtes « sous le vent », abritées et plus aménagées**
- **Aménagements touristiques littoraux**

Nécessitent ↓ ↑ Compensent

Des aménagements spécifiques

- **Liés aux transports** : ports, aéroports, routes, ponts...
- **Liés au développement du tourisme**
- **Liés au développement** de ces territoires : zones d'aménagement urbain (ex. : Nouméa en Nouvelle-Calédonie)